

# Les acquis The Assets Experiencia

Jean-Rémi Brault

Volume 39, Number 1, January–March 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028597ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028597ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

## ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Brault, J.-R. (1993). Les acquis. *Documentation et bibliothèques*, 39(1), 19–24.  
<https://doi.org/10.7202/1028597ar>

## Article abstract

While libraries and documentation centres in Québec have often been the subject of harsh criticism, sometimes fairly and occasionally with exaggeration, the author insists that over a thirty-year period these institutions have made much progress. This progress can be described in many sectors and constitute the "assets" upon which the future will be built.

## Les acquis\*

Jean-Rémi Brault  
Montréal

*Après avoir constaté que les bibliothèques et les centres de documentation, au Québec, ont été l'objet de critiques acerbes, souvent justes, quelquefois exagérées, l'auteur insiste sur le fait que, malgré tout, depuis une trentaine d'années, les bibliothèques ont beaucoup progressé. Ces progrès ont été importants dans tous les secteurs et constituent des «acquis» sur lesquels il faudra bâtir l'avenir.*

### The Assets

*While libraries and documentation centres in Québec have often been the subject of harsh criticism, sometimes fairly and occasionally with exaggeration, the author insists that over a thirty-year period these institutions have made much progress. This progress can be described in many sectors and constitute the "assets" upon which the future will be built.*

Le présent article ne nourrit qu'un seul objectif : aider à prendre conscience de la réalité bibliothéconomique québécoise qui n'est peut-être pas si négative que certains esprits chagrins voudraient bien le publiciser. La préparation d'un tel bilan d'environ vingt-cinq années de vie bibliothéconomique est apparue, au départ, une entreprise périlleuse et audacieuse. En effet, selon que le crédit ou le débit, l'actif ou le passif, l'emportera, l'auteur de ce bilan figurera au tableau des malheureux misanthropes ou des optimistes innocents et béats.

Pourtant, pour un individu comme pour une collectivité, cet exercice ne peut qu'être bénéfique. Surtout, si cette introspection ne devient pas une manie. La grande écrivaine Marguerite Yourcenar disait dans les *Mémoires d'Hadrien* : «Le véritable lieu de naissance est celui où l'on a porté pour la première fois un coup d'oeil intelligent sur soi-même»<sup>1</sup>. Pour les membres d'une profession comme celle-ci, la préparation d'un tel bilan, ce pourrait être l'occasion de redécouvrir «le véritable lieu de naissance», parce que cette profession aura porté «un coup d'oeil intelligent» sur elle-même.

### Experiencia

*Después de constatar que las bibliotecas y los centros de documentación en la provincia de Quebec han sido objeto de acerbos críticas, muchas veces justas, algunas veces exageradas, el autor insiste sobre el hecho de que, a pesar de todo, desde hace algunos treinta años, las bibliotecas han progresado mucho. Esos progresos han sido importantes en todos los sectores y constituyen algunas de las «experiencias» sobre las cuales tendremos que construir el futuro.*

Ce coup d'oeil essaiera donc de rendre intelligent en faisant constater, quitte à y revenir plus loin, que pour les bibliothécaires québécois, ce lieu de naissance se situe dans le développement d'un service, parce que telle est la définition d'une bibliothèque. Service à la collectivité, service à la petite collectivité locale où chacun est appelé à vivre et à oeuvrer, comme service à la plus large collectivité, celle du Québec tout entier.

Tout a été dit et écrit sur les aspects négatifs des bibliothèques québécoises, sur «la pauvreté effrayante des bibliothèques d'enseignement, surtout pour les secteurs élémentaire et secondaire et sur l'indigence non moins lamentable des bibliothèques publiques»<sup>2</sup>. On a fait un étalage de statistiques comparatives entre la situation des bibliothèques du Québec et celle des autres provinces canadiennes ou des états américains de dimension et de population analogues. Il faut lire ou relire l'excellent rapport du Comité d'étude sur les bibliothèques scolaires québécoises<sup>3</sup> et celui de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec<sup>4</sup>. Il faut aussi lire l'étude sur le sous-financement des bibliothèques universitaires dans un récent numéro de

*Documentation et bibliothèques*<sup>5</sup>. Comment rester indifférent au témoignage de certains journalistes, comme celui de Stéphane Baillargeon, dans *Le Devoir* du 26 septembre dernier, sur «le dossier noir

\* Ce texte est une version remaniée d'une conférence prononcée lors du congrès de l'ASTED, à Montréal le 29 octobre 1992.

1. Marguerite Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*, Paris, Gallimard, 1982, p. 43.
2. *La bibliothèque, une question de culture!* Mémoires présentés à la Commission de la culture [1991], [Montréal] ASTED [1992] p. 10.
3. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, *Les bibliothèques scolaires québécoises : plus que jamais; rapport du Comité d'étude*, [Rapport Bouchard] Québec, 1989, 216p.
4. Québec, Ministère des affaires culturelles, *Les bibliothèques publiques : une responsabilité à partager. Rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec*, [Rapport Sauvageau] Québec, 1987, xix, 359p.
5. Claude Bonnelly et al., «Les conséquences du sous-financement des universités sur le développement des bibliothèques», *Documentation et bibliothèques*, vol 38, no 1 (janvier-mars 1992), 5-12.

des bibliothèques municipales»<sup>6</sup>, dans lequel le journaliste analysait surtout la situation de la Bibliothèque de la Ville de Montréal. Et dans tous ces textes, l'amatour de statistiques se régala et en tira les conclusions que son tempérament lui suggérait.

Dans le présent texte, nous éviterons de succomber à la tentation d'abreuver le lecteur de statistiques, que d'aucuns considèrent comme un des beaux-arts. Nous éviterons surtout de verser dans cette obsession pessimiste qui consiste à se presque complaire dans la minutieuse description de la triste situation des bibliothèques québécoises. Ainsi, nous constaterons que, malgré toutes les évidentes faiblesses, les flagrants retards que nous pouvons déceler dans les réseaux des bibliothèques québécoises, en dépit du fait que nos réseaux de bibliothèques occupent rarement les premiers rangs dans les évaluations comparatives qui sont faites à travers le Canada, malgré tout cela, le bilan de la bibliothéconomie québécoise cumule bien des aspects positifs. Les relever, c'est l'objet du présent texte, puisque c'est sur ces acquis qu'il faudra construire l'avenir.

Ce texte ne prétend pas donner une liste exhaustive des acquis de la bibliothéconomie québécoise depuis les quelque vingt-cinq dernières années. Retenons quelques-uns qui semblent plus significatifs. Sans tracer un historique de l'activité bibliothéconomique québécoise durant ces années — même s'il faut souhaiter que cette histoire soit écrite dans les meilleurs délais, c'est-à-dire avant que tous ses acteurs n'aient atteint le grand Livre de la Vie — contentons-nous de rappeler quelques événements qui ont jalonné le précédent quart de siècle et qui permettent de constater qu'un bon bout de chemin a été franchi.

D'abord, celui-ci. Ce n'est pas un mince progrès que, enfin, au Québec, le concept de «bibliothèque» ait été approuvé, qu'il se soit imposé, qu'il soit présent dans toutes les sphères de la société, qu'il se soit en quelque sorte intégré au tissu social. On ne pense plus «école», sans en même temps penser que cette école devra être dotée d'une bibliothèque. On ne pense plus «développement urbain» sans obligatoirement réfléchir à la localisation

de la bibliothèque publique. Malgré tout ce qu'on peut dire sans toujours vérifier, et tout ce qu'on a pu écrire et qu'on continue d'écrire, le concept de bibliothèque est maintenant inscrit dans les moeurs.

Et cette présence du concept de «bibliothèque» a même puissamment contribué à développer le concept de «mauvaise conscience» chez les responsables des développements scolaires, urbains ou autres, surtout chez ceux qui, pour toutes sortes de raisons, toutes meilleures les unes que les autres, n'ont pas traduit ce concept dans la réalité. Or, l'apparition de ce concept est relativement nouveau et très important. Il fut une époque où les administrateurs d'institution d'enseignement ou les administrateurs municipaux se préoccupaient fort peu d'offrir à leurs commettants les services d'une vraie bibliothèque, avec tout ce que cela peut signifier en termes de locaux, de collections valables et de personnel compétent. Il fut une époque où ceux et celles qui se préoccupaient de développer une bibliothèque, étaient marginalisés et facilement assimilés aux «originaux et détraqués» dont Louis Fréchette avait déjà parlé en 1892. Cette époque n'est tout de même pas si lointaine où les citoyens avaient accès — et c'est déjà beaucoup dire — à la seule bibliothèque paroissiale, logée au fond d'une sacristie et où les élèves devaient se contenter d'une armoire verrouillée à l'arrière de la classe et qu'on ne rendait accessible qu'aux élèves dont on disait qu'ils avaient été sages.

Ces rappels historiques peuvent sembler aux plus jeunes appartenir à la fiction romanesque et préhistorique. Pourtant, tout cela, et bien pire encore, a existé. Aussi, ce qui me paraît un acquis appréciable, c'est que tout cela n'est plus possible. Car, dorénavant, le concept de «bibliothèque» est solide et exigeant. On a enfin réalisé que, pas plus dans le domaine de la documentation et dans celui de l'information que dans la plupart des autres domaines, il n'est pas exact de croire et d'affirmer que le Québec peut et doit vivre pauvre et heureux. Ce fatalisme stérilisant a été banni à tout jamais de notre vocabulaire et il a été remplacé par tout ce qui peut susciter dynamisme et volonté de progrès.

Autre acquis fort important : les réseaux de bibliothèques québécoises. Derechef, évitons les statistiques. Pourtant, il est évident que l'existence de ces réseaux de bibliothèques est indéniable, que de très nombreuses bibliothèques se sont implantées sur tout le territoire, qu'elles se sont développées et qu'elles sont tout à fait comparables à tout ce qui se fait de mieux n'importe où au monde. Il reste même que les responsables de ces bibliothèques ont réalisé ou au moins amorcé la constitution de réseaux.

À cet égard, l'exemple des bibliothèques universitaires québécoises mérite d'être signalé. Depuis 1967, les directeurs de ces bibliothèques se sont réunis sous l'égide de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, la CREPUQ. Ce réseau qui, à maints égards, est exemplaire, présente un bilan substantiel.

Le but du Sous-comité des directeurs de bibliothèques de la CREPUQ consiste essentiellement à établir des mécanismes de coordination, de coopération, de rationalisation, surtout du développement des collections. Les résultats sont nombreux, tangibles et fort valables. Il faut signaler les mécanismes du système de prêts et d'emprunts entre bibliothèques, l'accessibilité maintenant acquise pour tous les étudiants et tous les professeurs à toutes les bibliothèques de toutes les universités québécoises, la production d'une liste collective des périodiques conservés dans ces institutions. Il faut également rappeler les travaux amorcés, et qui se poursuivent, sur les méthodes les plus appropriées pour la conservation des collections, la production de statistiques administratives annuelles, la formation documentaire, l'interconnexion des systèmes, les fichiers de données numériques, les bases de données sur micro-ordinateurs, et bien d'autres encore.

6. Stéphane Baillargeon, «Le dossier noir des bibliothèques municipales : Montréal, zone sinistrée», *Le Devoir* (samedi, 26 septembre 1992), D-1-D-4. Voir aussi : Robert Duguay, «Lire à Montréal» dans *La Presse* (mercredi, 9 décembre 1992), A-5; Francine Bordeleau, «La scandaleuse misère des bibliothèques», *Lettres Québécoises*, no 68 (hiver 1992), 5-7.

Les progrès réalisés dans les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel, les cégeps semblent remarquables. Dans une discrétion que d'aucuns déploieront, mais semble-t-il, avec efficacité, les directeurs de ces bibliothèques ont créé un important réseau pour le traitement de leur documentation. Connue sous le sigle RENARD, ce réseau regroupe la plupart des bibliothèques de ce secteur.

De même en est-il des bibliothèques et des centres de documentation du secteur de la santé, dont les efforts de concertation et de coordination produisent d'ores et déjà des résultats tangibles. Et certains de ces résultats ont été rendus publics récemment.

Et que dire des bibliothèques publiques. Plus que celles de tous les autres secteurs de bibliothèques, elles ont été vilipendées, décriées. Leur triste sort a été décrit, analysé, déploré, quelquefois ridiculisé. Les amateurs de statistiques en ont étalé de pleines brassées. On a fait état du retard accumulé à tous égards : collections, superficie, nombre de professionnels, etc., etc.

On a eu mille fois raison. Toutes ces statistiques ne peuvent pas toutes mentir. Et pourtant, faisons le tour des bibliothèques publiques du Québec. Allons voir ce que nos collègues ont réalisé. Visitions des bibliothèques publiques de l'île de Montréal. Puis, franchissons les ponts et répandons-nous à travers le Québec. Et alors, nous serons à la fois étonnés et surpris, c'est-à-dire, bouleversés d'admiration et littéralement saisis tantôt par la qualité architecturale, tantôt par la valeur des collections, toujours par le dynamisme et la compétence du personnel.

Et alors, nous nous rappellerons que la plupart de ces bibliothèques publiques sont relativement jeunes. Un relevé des dates de fondation de 144 bibliothèques publiques du Québec révèle qu'avant 1900, le Québec ne comptait que quatre bibliothèques dont aujourd'hui on peut dire qu'elles étaient municipales ou publiques :

- celle de Québec, puisque l'Institut canadien a été fondé le 17 janvier 1848;
- celle du Lac-Brôme, fondée en 1894;
- celle de Westmount, fondée en 1899;
- celle de Waterloo, fondée en 1900.

Puis, jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, c'est-à-dire jusqu'en 1945, six autres bibliothèques municipales surgiront de la glèbe québécoise :

- la bibliothèque de la Ville de Montréal naîtra dans les douleurs en 1902;
- celle de Shawinigan sera fondée en 1923;
- celle de Valleyfield et celle de Rimouski seront fondées en 1944;
- celle de Rosemère sera fondée en 1945.

Puis, durant la période antérieure à ce qu'il est convenu d'appeler la révolution tranquille, soit de 1946 à 1959 inclusivement, vingt-cinq bibliothèques municipales seront fondées sur le territoire québécois. Toutes les autres, c'est-à-dire les cent dix autres, ont été créées depuis 1960. C'est donc dire que la plupart des bibliothèques municipales québécoises ont moins de trente années d'existence : 25 sont fondées de 1960 à 1964; 27 de 1965 à 1969; 14 de 1970 à 1974; 17 de 1975 à 1979; 16 de 1980 à 1984; 12 depuis 1985.

Voilà les statistiques, on n'y échappe pas. En paraphrasant Claudel, nous pourrions dire : chassez-les par la porte, elles reviendront par la fenêtre. Quoi qu'il en soit, ces rappels permettent de constater encore une fois que l'implantation des bibliothèques au Québec, et surtout l'implantation des bibliothèques municipales, est récente, et que les racines bibliothéconomiques sont encore fragiles. Nous disions tout à l'heure qu'un des acquis des dernières décennies résidait dans l'incrustation progressive, mais récente, du concept de «bibliothèque». N'est-il pas vrai qu'on vérifie cette assertion dans cette chronologie des fondations des bibliothèques municipales du Québec.

Parmi les acquis les plus importants et peut-être les plus significatifs dans le domaine de la documentation au Québec, il faut réserver une mention spéciale aux bibliothèques centrales de prêt (BCP). Depuis le début des années 1960, le réseau des BCP s'est répandu sur tout le territoire du Québec, offrant des services à plus de 70 % de la population concernée et à 66 % des municipalités sises sur leur territoire<sup>7</sup>. «Au 31 mars 1987, 733 bibliothèques municipales étaient affiliées à l'une ou l'autre des onze bibliothèques

centrales de prêt du Québec. Ces 733 bibliothèques desservent une population totale de 1 151 045 habitants répartis dans 846 municipalités dont 828 ayant 5 000 habitants ou moins<sup>8</sup>.

Voilà qui devrait réussir à vaincre la tristesse des pessimistes les plus impénitents. Parti de rien, ce réseau couvre maintenant l'ensemble des régions. Même si, pour diverses raisons, certaines municipalités n'ont pas encore adhéré à l'une ou l'autre de ces organisations, il reste que les structures sont en place, disponibles et accueillantes.

Bien plus, ces bibliothèques se sont automatisées, même si on soupçonne que cette opération n'est pas simple. «Automatiser une BCP, c'est automatiser un réseau régional, voire même national, de bibliothèques en raison des liens et des actions communes et collectives que soutiennent les membres du Réseau<sup>9</sup>. Plus que jamais, l'observateur attentif et impartial constate que la bibliothèque est un «service» qui doit être disponible pour tous les citoyens, quel que soit le lieu où ils ont choisi d'établir leur résidence. C'est ce que les bibliothèques centrales de prêt ont accompli avec succès.

Nous pourrions établir une semblable chronologie pour les bibliothèques scolaires, pourvu que nous disposions des données requises. Notons pourtant que l'histoire de ces bibliothèques se divise en deux grandes périodes, celle qui précède la révolution tranquille et, plus spécifiquement, la création du ministère de l'Éducation, et celle qui est consécutive. Et cette deuxième période, celle qui est postérieure au Rapport Parent, a connu une évolution considérable, qui va des années fastes, celles par exemple de 1969

7. Réal Messier, «Les bibliothèques centrales de prêt du Québec», *Défi; revue de l'Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec*, vol. 5, no 3 (décembre 1990), 8.

8. Québec, Ministère des affaires culturelles, *Les bibliothèques publiques...*, p. 48.

9. Normand Fink, «L'automatisation dans les bibliothèques centrales de prêt : 15 ans d'effort pour une première étape», *Défi*, vol. 5, no 3 (décembre 1990), 18.

à 1973, alors que le ministère de l'Éducation investit cinquante millions de dollars dans ces bibliothèques, que «du personnel qualifié est engagé par les commissions scolaires, [que] les rayons des bibliothèques des écoles secondaires polyvalentes s'enrichissent de documents imprimés»<sup>10</sup>, jusqu'aux «années 1975 à 1980 [qui] deviennent inquiétantes pour le développement des bibliothèques»<sup>11</sup>. Ce sont les années qui suivent la décision de décentraliser et de supprimer «l'enveloppe protégée», celle qui garantissait un budget convenable à la bibliothèque.

Aussi, l'ASTED avait-elle raison d'affirmer, dans le mémoire qu'elle a présenté à la Commission Bouchard, que «le constat général qui se dégage de la situation des ressources documentaires dans les bibliothèques scolaires est plutôt alarmant». L'ASTED déplorait la pauvreté des ressources, le vieillissement chronique des collections, l'état physique souvent lamentable d'une grande proportion des livres encore disponibles, l'absence d'une politique d'élargissement autant que d'une politique de développement des collections. En un mot, l'ASTED constatait la situation inacceptable de ces bibliothèques.

Et alors, comment rester optimiste après avoir pris connaissance d'une telle situation? Comment parler des acquis? De toute évidence, il faudrait être de mauvaise foi pour refuser d'admettre la situation presque catastrophique des bibliothèques d'enseignement, aussi bien celles du secteur élémentaire que celles du niveau secondaire. D'ailleurs, les recommandations du Rapport Bouchard constituent, à elles seules, un constat pénible. Si la commission Bouchard recommande de corriger ces lacunes avec des remèdes aussi précis et, disons-le, aussi coûteux, c'est que l'état de santé de ces institutions a atteint un niveau de gravité extrême.

Pourtant, malgré tout, malgré cet état précaire, la seule existence de bibliothèques scolaires, imparfaites, misérables, se révèle comme un acquis, comme un progrès, sur la situation qui prévalait dans les années antérieures au Rapport Parent. Et c'est sur cet acquis qu'il faut bâtir l'avenir. C'est sur cet acquis que le Rapport Bouchard a élaboré ses recommandations, lorsqu'il a affirmé qu'il faut donner

«un sérieux coup de barre», que «les tâches à réaliser sont considérables et coûteuses», que «le plan de redressement devra permettre à chaque commission scolaire d'évoluer selon son histoire»<sup>12</sup>. Tous ses efforts supposent l'existence préalable de certaines réalités. On ne redresse pas l'absence d'être. Établir et réaliser un plan de redressement, c'est bâtir sur ce qui est déjà acquis, c'est reconnaître la réalité et la valeur du passé et faire confiance à l'avenir. C'est façonner cet avenir en étant assuré de la pertinence des acquis.

On pourrait, pour chaque catégorie de bibliothèques, élaborer longuement sur le nombre et la qualité de leurs réalisations grâce à des mécanismes de mise en commun et de collaboration bien établis. C'est que les bibliothécaires du Québec, comme les bibliothécaires de la plupart des autres pays, ont compris que le progrès de ces institutions n'est dorénavant possible que dans la collaboration et la coopération. Cela est particulièrement vrai pour tout ce qui concerne la rationalisation du développement des collections et la mise en place des systèmes de gestion informatisés.

Autre acquis, celui-ci aurait sans doute mérité d'être placé en tête de liste : c'est le rôle important joué par les deux bibliothèques nationales. Même si d'aucuns pouvaient souhaiter que la collaboration et la coordination entre ces deux institutions nationales soient plus évidentes et mieux articulées, même si tous les payeurs de taxes pouvaient espérer qu'on évite la duplication, voire la concurrence, il reste néanmoins que chacune des deux a développé un ensemble de services, un dynamisme, un leadership dont l'ensemble des bibliothèques québécoises et canadiennes peut tirer profit.

Pourtant ces deux institutions ont joué et continuent de jouer un rôle essentiel dans le développement de la bibliothéconomie de ce pays, et même dans le développement des bibliothèques du Québec. La Bibliothèque nationale du Canada a développé une expertise nationale et, à certains égards, internationale, dans de nombreux secteurs, en particulier, en matière de normes, d'utilisation des technologies de télécommunications, d'élaboration de protocole d'automatisation du prêt entre bibliothèques.

Pour sa part, l'Institut canadien d'information scientifique et technique (ICIST) qui constitue le volet scientifique de la Bibliothèque nationale du Canada, remplit un rôle unique à travers tout le Canada et est même devenu un leader mondial en matière de distribution d'information scientifique et technique. Sa collection, spécialisée dans les domaines scientifiques, une des plus importantes au monde, lui permet d'assurer la livraison de plus de 500 000 documents chaque année, de créer et de rendre accessibles des bases de données et d'offrir aux collectivités de chercheurs un soutien indispensable.

Pour sa part, la Bibliothèque nationale du Québec, avec des moyens nettement plus modestes, mais avec une générosité, un dynamisme et une compétence remarquables, n'a cessé, depuis vingt-cinq ans, de remplir le mandat que le législateur québécois lui a confié. Elle collige, conserve, répertorie et rend disponible le patrimoine documentaire québécois. Et, pour l'ensemble du peuple du Québec, et spécialement pour l'ensemble de la communauté bibliothéconomique québécoise, l'existence de cette institution et ses réalisations demeurent un des acquis les plus importants du dernier quart de siècle.

Un autre acquis, non moins important, celui des programmes de formation, et d'abord celui du réseau des institutions collégiales, dans lesquelles on prépare les techniciens et les techniciennes de la documentation. Au fil des années, ces collègues sont devenus des collaborateurs d'autant plus précieux que leur compétence n'est plus mise en question. Or, si l'arrivée de ces collègues a soulevé certaines inquiétudes au tournant des années 1970, très rapidement il a bien fallu constater quelle qualité de collaboration ces diplômés des cégeps apportaient au développement de nos institutions documentaires.

Et puis bien sûr, il faut accorder une place prépondérante à la formation universitaire dispensée aussi bien à la

10. Québec, Ministère des affaires culturelles, *Les bibliothèques publiques...*, p. xxi.

11. *Ibid.*, p. xxiii.

12. *Ibid.*, p. 83.

Graduate School of Library and Information Studies de l'Université McGill qu'à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. Dans le cas de cette dernière institution, une évolution significative était amorcée dès 1962. Cette année-là, la Corporation de l'École de bibliothécaires acceptait d'abandonner sa charte d'« école annexée » pour être promue « école affiliée » à l'Université de Montréal<sup>13</sup>. Ainsi, les bibliothécaires québécois pouvaient profiter de l'enseignement universitaire et des services inhérents, en plus d'espérer obtenir une accréditation de l'American Library Association. Cette mutation s'avérait décisive pour l'avenir de cette profession et pour le développement des divers réseaux de bibliothèques. Et ce changement de statut amorçait un long processus de révisions successives de programmes d'enseignement jusqu'à l'établissement d'un programme de doctorat. Seule institution francophone en Amérique du Nord à donner un enseignement de ce niveau, l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information s'alimente à la grande culture bibliothéconomique américaine et à la tradition francophone européenne.

Parmi tous ces acquis qui méritent certainement d'être signalés à notre attention au moment où nous tentons de dresser un bilan sommaire, il est important de rappeler que de plus en plus de bibliothèques de tous les secteurs procèdent à l'automatisation de leurs services. Quand on rédigera l'histoire des bibliothèques du Québec, on devra consacrer certainement un long chapitre au récit de ce processus d'automatisation. On rappellera alors des dates charnières. Et d'abord, celle de 1966, alors qu'une « Conférence on Computers in Canadian Libraries » avait lieu à l'Université Laval<sup>14</sup>.

Et puis, à travers les années 1970, nous retiendrons le foisonnement de ce qu'il faudra volontiers appeler les prérequis à l'automatisation et surtout les prérequis à l'établissement des réseaux informatisés : la normalisation bibliographique, l'élaboration des MARC, dont le MARC canadien, les ISBD, « les discussions homériques sur les mérites respectifs de l'analyse documentaire et de l'indexation par vocabulaire libre ou contrôlé, par descripteurs ou vedettes-matière »<sup>15</sup>. C'est l'époque du pullulement des comités et

des projets, tous dotés de sigles plus cacophoniques les uns que les autres. Un souvenir ému rappellera la création de OULCS (Ontario Universities' Library Cooperative Systems), celle du CESIGU (Comité d'élaboration d'un système d'informatique et de gestion des universités) qui remet son rapport en mars 1973. Une autre émotion étreint le cœur de plusieurs collègues au souvenir du projet CIDBEQ (Centre d'informatique documentaire des bibliothèques d'enseignement du Québec) et à celui de cet autre projet CERBIQ (Comité d'étude d'un réseau des bibliothèques québécoises pour le traitement en coopération de leur documentation). Vraiment, c'est une époque où on étudiait beaucoup, mais aussi où chacun prenait le temps de faire son pèlerinage à Toronto, pour examiner le système de UTLAS (University of Toronto Library Automation System) et un autre à Columbus, Ohio, pour contempler l'énorme système du OCLC (Ohio College Library Cooperation). C'était aussi l'époque où les bibliothécaires universitaires québécois créaient TELECAT/UNICAT (Télécatalogue) en adaptant le système UTLAS/CATSS, avant de bifurquer vers RIBLIN (Réseau informatisé des bibliothèques/Library Information Network), tandis que le réseau des bibliothèques de l'Université du Québec modifiait BADADUQ (Banque de données à accès direct de l'Université du Québec) qui est devenue SIGIRD (Système informatisé pour la gestion intégrée des ressources documentaires).

Si cette période et tous les comités et les groupes de travail qu'elle a générés n'ont donné que des résultats en apparence fort limités, on peut légitimement se demander si tout ce labourage ne fut pas essentiel, si aujourd'hui on ne récolte pas un peu, plus ou moins consciemment, les résultats des travaux que les pionniers de cette époque ont poursuivis laborieusement. Car, maintenant, les bibliothèques s'informatisent. Celles des collèges se sont informatisées dans un réseau connu sous le sigle RENARD. Un grand nombre de bibliothèques municipales et presque toutes les Bibliothèques centrales de prêt (BCP) ont réalisé cette opération, les universités ont acquis elles aussi des systèmes et elles travaillent maintenant à s'interconnecter. Un peu partout, s'installent des systèmes informatisés. N'est-il pas évident que ces

réalisations constituent des acquis fort importants dans le monde de la bibliothéconomie québécoise?

Comment serait-il possible de terminer ce coup d'oeil rétrospectif sur un certain nombre d'acquis sans mentionner les suivants. D'abord, ce qu'on peut appeler l'organisation et la professionnalisation de l'archivistique québécoise. Fondées en 1920, intégrées au ministère des Affaires culturelles en 1961, les Archives nationales du Québec ne sont dotées d'une première véritable loi sur les archives que le 30 décembre 1983. « Cette loi confirme d'abord le rôle traditionnel des Archives nationales du Québec, soit la garde et la mise en valeur des archives gouvernementales. Ensuite, elle confère aux Archives nationales du Québec un rôle de soutien auprès des ministères et organismes gouvernementaux pour la gestion efficace de leurs documents administratifs, actifs et semi-actifs. En outre, la Loi sur les archives permet un droit de regard des Archives nationales du Québec sur les administrations municipales et scolaires de même que sur les établissements de santé et de services sociaux eu égard à la bonne gestion de leurs archives »<sup>16</sup>.

13. Raymond Tanghe, *L'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal, 1937-1962*, Montréal, Fides [1962], p. 12. Voir aussi : Marielle Durand, « L'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal, 1937-1962 », *Livre, bibliothèque et culture québécoise*, mélanges offerts à Edmond Desrochers, s.j., sous la direction de Georges-A. Chartrand, Montréal, ASTED, 1977, v. 2, p. 485-507. Voir aussi : Marcel Lajeunesse, « La formation des bibliothécaires francophones au Québec depuis 1961 : l'École de bibliothéconomie », *Livre, bibliothèque et culture québécoise*, v. 2, p. 509-526.

14. Conférence on Computers in Canadian Libraries, Université Laval, Québec, March 21-22, 1966, *A report prepared [by Basil Stuart-Stubbs] for the Canadian Association of College and University Libraries*, 1966.

15. Rosario De Varennes, « Rétrospective sur un problématique réseau informatique québécois de bibliothèques », in *Les réseaux et le partage des ressources*, travaux du 9e congrès tenu à Québec du 27 au 30 octobre 1982, [Montréal] ASTED, 1983, p. 26.

16. Gilles Héon, « L'État du Québec et ses archives; un tableau de l'évolution des archives, de 1790 à aujourd'hui », *Cap-aux-Diamants*, no 31 (Automne 1992), 13.

Enfin, un autre acquis important, c'est la restructuration de notre profession. La mutation de l'ACBLF (Association canadienne des bibliothécaires de langue française) en ASTED en 1973, la formation de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, dont l'existence est officiellement reconnue par la loi 175, votée le 30 mai 1969<sup>17</sup>, la prolifération des associations dans le secteur de la documentation, comme l'Association des directeurs des bibliothèques publiques du Québec (ADIBIPUQ), l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTDQ), l'Association du personnel des services documentaires scolaires (APSDS), le Comité des bibliothèques publiques de la région de Québec (COBIPUQ), la Conférence des directeurs des bibliothèques publiques de l'Île de Montréal (CDIBIPIM) et combien d'autres

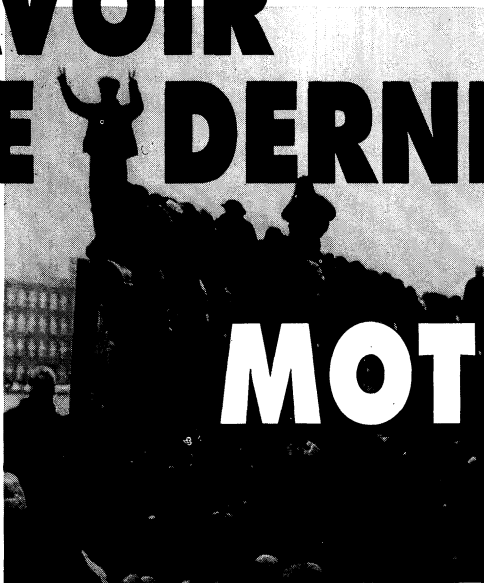
tout cela, au fond, peut être perçu comme un signe de vitalité. Bien sûr, d'aucuns regretteront ce pullulement, y décèleront des éléments de faiblesse et de dispersion et ils souhaiteront une meilleure concertation. Au-delà des discussions qui risquent toujours d'être assimilées à des «chicanes de clôture», retenons le dynamisme qui anime les membres de cette profession et qui constitue un acquis indéniable.

Voilà, bien sommairement résumés, quelques-uns des acquis qui méritent certainement d'être retenus et confiés à la mémoire collective. Sans doute, chaque acquis comporte ses propres limites. Sur tout, les défis à relever sont aussi importants et souvent plus complexes. Mais il est certain que ces défis devront reposer sur les acquis.

Et ce que qui est certain d'une certitude absolue, c'est que le principal défi qui attend notre profession, c'est celui de contribuer puissamment à bâtir ce pays, à constituer une société bien documentée, une société consciente de ses devoirs, de ses besoins et qui dispose des moyens essentiels pour se réaliser. Le principal défi, c'est celui de l'excellence. À quelqu'un qui regrettait une certaine banalité de la vie, le général De Gaulle aurait répondu : «Montez plus haut, il y a moins de monde».

17. Louise Lefebvre, «La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec», *Livre, bibliothèque et culture québécoise*. v.2, p. 801-814.

# AVOIR LE DERNIER



Chute du Mur de Berlin, 1989.

© Bossu/Sygma/Publiphot

Il n'est pas facile aujourd'hui de suivre l'actualité économique, sociale et culturelle. Plus encore, comment obtenir un recul sur les événements : la guerre du Golfe, la tragédie humaine en Yougoslavie, l'achat de Proviso par des Américains, la révolution tranquille aux États-Unis avec Clinton... on n'a jamais le dernier Mot.

On a beau consulter une revue de presse, des index et des microfilms, ... on n'a jamais le dernier Mot!

Sans parler des difficultés de repérage, de consultation et de conservation... Que de temps perdu!

Aujourd'hui, la technologie du micro-ordinateur vous permet d'aborder l'actualité d'une façon tout à fait révolutionnaire.

SNI vous propose des banques de données sur CD-ROM contenant des milliers d'articles de presse sur un seul disque compact. Et ce n'est pas notre dernier Mot!

Notre partenaire Southam Electronic Publishing offre l'accès, par modem, à plus de 600 sources canadiennes et internationales d'information d'actualité et d'affaires et d'information juridique, à travers son réseau INFOMART. Il vous suffit d'un Mot de passe!

Imaginez l'accès instantané et personnalisé au texte intégral des plus importantes sources d'actualité du Québec, du Canada, des États-Unis et de l'Europe, à partir de n'importe quel micro-ordinateur.

Nos produits d'information d'actualité font déjà la différence auprès de centaines d'organismes et collectivités. Offrez-vous cette différence.

**À vous le Mot de la fin!**

LA PRESSE D'ACTUALITÉ ÉLECTRONIQUE À VOTRE PORTÉE



Société nationale d'information inc.

filiale de PERIODICA

1155, avenue Ducharme, Outremont, Québec, Canada H2V 1E2  
Tél. : (514) 278-6060 - Fax : (514) 278-5415 • Pour tout le Québec : 1-800 563-5665

